



Le Président

Paris, le 1^{er} décembre 2021

Monsieur le Ministre,

Je suis alerté par des maires sur l'annonce de restrictions d'approvisionnement, en vaccins Pfizer, des centres de vaccination alors même que ceux-ci sont en tension depuis quelques jours.

En outre, il leur est indiqué de n'ouvrir de nouveaux créneaux de vaccination qu'avec des vaccins Moderna. C'est le cas, par exemple à Biarritz, Castres ou Troyes.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer si ce constat résulte de directives en ce sens données par votre ministère.

Si c'est le cas, les collectivités organisatrices des centres de vaccination ne peuvent assumer seules l'annonce de cette décision aux personnes qui viennent se faire vacciner, comme cela leur est demandé actuellement. Il nous paraît indispensable qu'une communication vers le grand public soit faite très rapidement par le ministère.

Cette situation va poser un réel problème d'acceptabilité susceptible de créer de fortes tensions dans les centres et une baisse des demandes de vaccination. En outre, l'administration du vaccin Moderna étant exclue pour certaines tranches d'âge, il ne sera pas possible de couvrir avec ce vaccin l'intégralité des troisièmes doses nécessaires, notamment pour les moins de 30 ans.

Pour garantir le succès de la campagne de vaccination -3^{ème} dose-, il nous semble indispensable de garantir à nos concitoyens l'administration du même vaccin que pour leurs précédentes injections et de fournir aux centres de vaccination les mêmes quantités de vaccins Pfizer que précédemment.

Je tiens à vous rappeler l'attachement de l'AMF, depuis le début de la crise sanitaire, à une grande transparence de la part de l'Etat sur la stratégie de vaccination et la demande d'une information aux maires en temps réel sur les stocks et les calendriers d'approvisionnement des vaccins disponibles dans les centres de vaccination.



De cela, dépendent, en effet, le calibrage des centres de vaccination, la gestion des prises de rendez-vous et des files d'attente, l'organisation de transports adaptés pour les personnes fragiles, ou encore le déploiement de centres mobiles et d'équipes mobiles de vaccination.

Je vous remercie de m'indiquer quelle orientation le Gouvernement entend prendre sur ces différents points, dont l'importance et l'urgence appellent une clarification rapide.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

David LISNARD

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne,
75007 Paris